

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W19-464830

no 10535

☐ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1368 Société : RAN
☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :
 Nom & Prénom : TAZGUI HOU
 Date de naissance : 30/06/1948
 Adresse : 31 Rue 9 ATTADANOUNE OULFA
 Tél. : 06 38 80 00 14 Total des frais engagés : 1273,80 DH Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Mahdi BENJELLOUN الدكتور مهدي بنجلون
CARDIOLOGUE
Rue 2, N°61 - 1er Etage RP Chahdia - El Oulfa
Tél: 05 22 91 07 62 - 06 04 72 39 14

Date de consultation : 01/10/2019
 Nom et prénom du malade : TAZGUI HOU Age :

Lien de parenté : ☒ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : cardiopathie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa le : 02/12/2019

Signature de l'adhérent(e) : TAZGUI

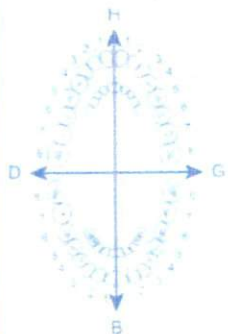
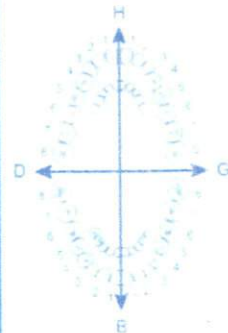
02 DEC. 2019

ACCUEIL

[illegible]

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacieur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE RESIDENCE ANNAM Silham GUELOU Pharmacieur 4, Résidence Annam - Casablanca 05 22 89 43 09	01/10/19	≠ 1023,80 ≠

[illegible][illegible]

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES					
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.					
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.					
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : 	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX 	
				MONTANTS DES SOINS 	
				DÉBUT D'EXECUTION 	
				FIN D'EXECUTION 	
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX 	
	H 255 334 12 000 30000 D 70000000 255 334 11 1 433 352 00 360000 G 00000001 1 433 353 B				MONTANTS DES SOINS
	(Creation, remont, adjonction) Fonctions : Transmettre les aliments à la mastication				
					DATE DU DEVIS
					DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Mehdi BENJELLOUN

Spécialiste des Maladies
du cœur et des vaisseaux



الدكتور مهدي بنجلون

إختصاصي في أمراض القلب
و الشرايين

Dr. Mehdi BENJELLOUN

Casablanca, le :

01/10/19

$$\frac{44,00 \times 4}{176,00}$$

TAR 60

176,00

1) Cardix 6, 25
1/2 4 x 31

SL

$$\frac{30,70 \times 3}{92,10}$$

2) Aspiridil 75
ou transeptic 75

SL

$$\frac{99,00 \times 3}{297,00}$$

1 pli

SL

3) Cortol 20

$$\frac{152,90 \times 3}{458,7}$$

1 pli

SL

4) NEROL 20
1 pli

T = 1023,80

TITRE

PHARMACIE RESIDENCE ANNAM
Siham GERRAOU
Pharmacien en Pharmacie
Résidence Annam - El Oulfa
Tél: 05 22 91 07 62 - 06 04 72 39 14

Dr. Mehdi BENJELLOUN
CARDIOLOGUE
Rue 2, N° 61 - El Oulfa - Casablanca
Tél: 05 22 91 07 62 - 06 04 72 39 14
INPE: 91170570

CARDIX® 6,25mg

28 comprimés



6 118000 050568

CARDIX® 6,25mg

28 comprimés



6 118000 050568

LOT: 135
PER: MARI 2022
PPV: 44 DH 00

LOT: 135
PER: MARI 2022
PPV: 44 DH 00

LOT: 135
PER: MARI 2022
PPV: 44 DH 00

LOT: 134
PER: MARI 2022
PPV: 44 DH 00

LOT: 9MA047
PER: 08 2020

KARDEGIC 75MG
SACHETS B30

P.P.V: 30DH70



6 118000 061847

LOT: 19E001
PER: 10 2020

KARDEGIC 75MG
SACHETS B30

P.P.V: 30DH70



6 118000 061847

LOT: 19E001
PER: 10 2020

KARDEGIC 75MG
SACHETS B30

P.P.V: 30DH70



6 118000 061847

COSTAL® 20 mg

Atorvastatine (DCI)
30 Comprimés pelliculés



6 118000 340737

COSTAL® 20 mg

Atorvastatine (DCI)
30 Comprimés pelliculés



6 118000 340737

COSTAL® 20 mg

Atorvastatine (DCI)
30 Comprimés pelliculés



6 118000 340737

99,00

99,00

99,00

PPV: 152,90 DH

PPV: 152,90 DH

PPV 152,90 DH

MEZOR® 20mg

Esoméprazole (DCI)
28 gélules



6 118000 340300

MEZOR® 20mg

Esoméprazole (DCI)
28 gélules



6 118000 340300

MEZOR® 20mg

Esoméprazole (DCI)
28 gélules



6 118000 340300

ID:

D-naiss:

ans,

1-Oct-2019 12:19:51 Fréq. Card.: 64
Axes P-R-T: 57 -64 6 Int PR: 153ms
Dur.QRS: 141ms QT/QTc: 434/436ms

1-Oct-2019 12:19:51

الدكتور مهدي بنجلون Dr. Mehdi BENJELLOUN
CARDIOLOGUE
Rue 2, N°61 - 1er Etage BP Elmhadia - EL OUEJDA
Tél: 05 22 91 07 62 - 06 04 72 39 14
INPE: 91170670

TAZGVI
CHOU

